



*Sainte-Brigide-  
d'Iberville*

*Des gens de coeur et de terre*

## AVIS PUBLIC

---

### DÉROGATION MINEURE

---

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

**Avis public** est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal statuera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 3 août 2020 à compter de 20 h, au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, sur la demande de dérogation mineure numéro DER-2020-07-016.

**Désignation de l'immeuble :**

L'immeuble est situé au 609, rue des Bouleaux dans la zone résidentielle Rb-1 selon le plan de zonage de la Municipalité.

**Nature et effets :**

- Permettre la construction d'un garage privé isolé pour une habitation multifamiliale alors que le règlement de zonage autorise les garages privés isolés, à titre de construction accessoire seulement pour les habitations unifamiliales et bifamiliales.

Au cours de cette séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 8<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2020.

Christianne Pouliot  
Directrice générale et secrétaire-trésorière